



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

VILLIERS-EN-PLAINE et BÉCELEUF (Deux-Sèvres)

Villiers-en-Plaine

La commune de Villiers-en-Plaine est située à une dizaine de kilomètres de Niort, préfecture de l'actuel département des Deux-Sèvres. Un *État de l'élection de Niort* en 1716 présente en ces termes la commune :

bourg [...] situé au nord de Nyort à la distance de deux lieues [4,8 km], dans une plaine sans prez, sans bois et sans rivière ny ruisseau. (Cité par Benoist, p. 38)

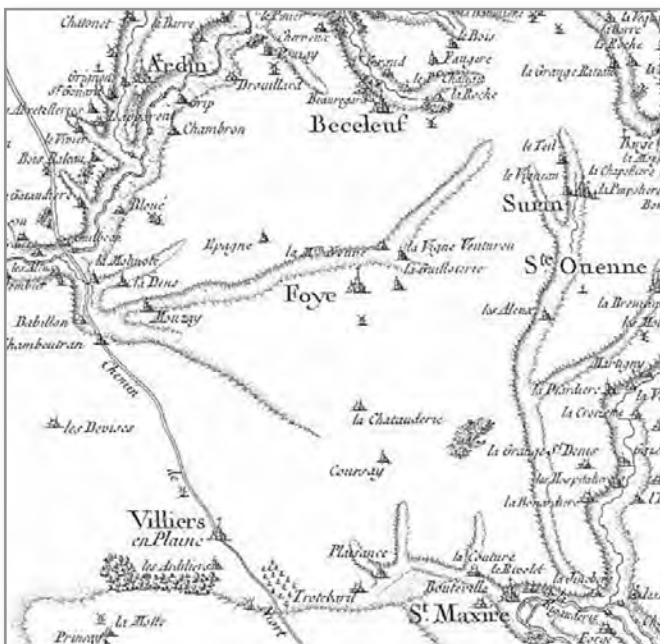
En 2009, la population de la commune était de 1640 habitants; ils sont appelés Virollais(es). Pour la période qui nous intéresse ici (xvii^e siècle), nous retiendrons qu'un château est bâti au xv^e siècle; la famille Jourdain acquiert la seigneurie en 1566; remanié au xviii^e, le château reste propriété de cette famille jusqu'en 1868, date où, par mariage, il passe à celle des La Forterie. Il appartient à ses descendants jusqu'en 1948. Le dernier La Forterie vend alors le château aux Pères de Chavagnes-en-Paillers, congrégation religieuse du nord de la Vendée (département voisin), mais en conserve la jouissance jusqu'à sa mort en 1954. En 1967, la congrégation le vend à la Ville de Niort, qui en fait un centre de loisirs. En 1989, il

est vendu à la Commune de Villiers-en-Plaine. Dans la grande propriété, la Commune installe alors la mairie, aménage une médiathèque et une crèche (au Québec, on dit garderie) dans les dépendances. Une maison de retraite est aussi construite, et une salle des fêtes.

Un livret récemment publié raconte cette histoire. Une tour et des douves du château d'origine subsistent.



Tour et partie de l'ancien château de Villiers-en-Plaine.
Photo fournie par l'auteur.



Villiers-en-Plaine et Béceleuf. Carte de Cassini.
Document fourni par l'auteur.

L'église est dédiée à saint Laurent. Elle contient en particulier l'épithaphe de Louis Jourdain de Villiers, écuyer, seigneur de Villiers-en-Plaine et autres lieux, marquis d'Embleville, décédé le 30 novembre 1651, et celle de Bertrand de Jourdain, chevalier, lieutenant-colonel du régiment de Poitou, décédé le 21 août 1690. Le clocher est du xix^e siècle.

Le village constituait, sous l'Ancien Régime, une châtellenie relevant de la baronnie de Parthenay pour une partie, et de l'abbaye de Saint-Maixent pour une autre. Les actes notariés consultés commencent souvent par les mots suivants :

Sachent Tous qu'aujourd'hui du droict en la Cour du Scel Estably aux Contract a Villiers en Plaine pour hault et puissant Monseigneur dudict lieu ont estez presentz et personnellement establys et dhuement Soulzmis... (viennent ensuite les noms des parties contractantes).



Église de Villiers-en-Plaine dédiée à saint Laurent.
Photo fournie par l'auteur.

En décembre 1633, les mots *haut et puissant Monseigneur* sont remplacés par ceux de *haute et puissante dame du dit Lieu*, évidemment en raison du décès du seigneur son mari. Les mots *Cour du Scel* font sans doute allusion aux sceaux que les notaires devaient apposer sur les *grosses* ou copies des actes expédiés. On trouve encore à la fin d'un testament qu'il a été *Receu et passé Souls le Scel dudit Villiers*.

Comme son nom l'indique, la commune appartient à la région de la « Plaine », souvent opposée à celle de la Gâtine voisine. André Benoist, dans son ouvrage *Paysans du Sud-Deux-Sèvres*, énumère les caractéristiques de ce pays de plaine : des champs ouverts, c'est-à-dire sans clôture ; pas de haies autour des parcelles ; des « soles » — ou étendues consacrées à tour de rôle à chaque céréale — qui sont loin d'être d'un seul tenant, étant fragmentées en de nombreux morceaux ; des bâtiments implantés dans le village...

Dans le bocage voisin, au contraire, les fermes étaient souvent d'un seul tenant, avec des terres disposées autour des bâtiments d'exploitation.

Dans la plaine, pas de seigle ni d'avoine, mais du froment (semé en automne, il passait l'hiver en terre) et baillarge (orge de printemps) à égalité. L'assolement triennal était pratiqué (une année froment, une année baillarge, une année jachère) : ainsi un tiers des terres reposait tous les ans.

Si on s'intéresse à Villiers-en-Plaine, à son histoire, son environnement, ses coutumes, et si on s'y est promené, de l'église à la mairie, dans les rues environnantes jusqu'au cimetière, c'est bien sûr parce qu'un « ancêtre » en est originaire et qu'on a voulu réunir sur lui, sa famille et son lieu d'origine, un maximum de renseignements.

S'agissant du cimetière, la rue qui y mène a été nommée rue de La Forterie. Les tombes présentent un caractère particulier : les pierres tombales, horizontales, sont souvent érigées à une certaine hauteur par rapport au sol, soutenues par des pierres verticales.

Jean Marchay/Marchet

L'ancêtre originaire de la commune est Jean Marchay (Marchet) (1666–1732). Ou'est-ce que je connaissais de lui avant de commencer mes recherches ? Le Fichier *Origine*, consulté à nouveau le 15 novembre 2015, contient les renseignements suivants : il est baptisé le 2 juillet 1666 à Villiers-en-Plaine, fils de Louis Marchay, notaire, et Marie Colas qu'il a épousée le 27 janvier 1655 dans la même commune. La première mention de Jean Marchay en Nouvelle-France remonte à 1687 ; il est domestique de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il épouse le 5 octobre de cette année-là, à L'Ancienne-Lorette, Jeanne Gély ou Gelly ; il s'agit en fait de la date du contrat chez le notaire François Genaple, l'acte de mariage étant manquant. La fiche indique les dates de baptême d'un frère et d'une sœur, toujours à Villiers-en-Plaine, et ajoute qu'une autre sœur s'y marie en 1674. Enfin, la mère est inhumée en 1669. Le relevé du contrat dans le *PRDH* orthographe le patronyme Marchais, et nomme la mère Marguerite Claze. L'acte de baptême numérisé dans le Fichier *Origine* donne bien le prénom de Marguerite à la mère, et le patronyme Collas. Celui du père est orthographié Marchay. La consultation de la fiche Individu de Jean Marchet au *PRDH* révèle que le migrant s'est remarié à Québec le 26 août 1715 avec Marie-Catherine Pluchon (Peluchon). De la première union sont issus dix enfants et aucun de la seconde. Jeanne Gely avait fait un premier contrat de mariage avec Julien Laignel le 19 février précédent, mais l'acte fut annulé le 24 mai suivant.

Les registres paroissiaux

Pour continuer des recherches sur l'ancêtre en France, les premiers documents à consulter sont les registres paroissiaux. Ceux de la commune de Villiers-en-Plaine sont accessibles sur le site des Archives départementales des Deux-Sèvres¹. Les actes les plus anciens conservés datent de 1641. Les registres sont souvent en désordre. Baptêmes, mariages et sépultures n'étant pas relevés dans l'ordre chronologique, mais par types



Cimetière de Villiers-en-Plaine.
Photo fournie par l'auteur.

1. <http://archives.deux-sevres.com/>.

d'actes. Il faut donc s'armer de patience, « tourner les pages » et ne pas se contenter de la recherche de ses ancêtres directs. Les registres témoignent de la vie de la paroisse ; ils évoquent des événements auxquels la famille de l'ancêtre a pu être associée d'une manière ou d'une autre. Au milieu des décennies 1650 et 1660, on voit des mariages de nouveaux convertis, c'est-à-dire de protestants qui ont abjuré (nous sommes dans une région où le protestantisme est répandu). Le 7 avril 1656 est *ensépulturé* le corps d'un garçon nommé la Verdure âgé de 35 ans ou environ, serviteur domestique au château en qualité de jardinier et pour lequel le curé précise : *dont le nom mest incognu et la paroisse d'où Il est*. Le 6 juillet 1656, apprend-on, devant le siège de Valenciennes en Flandre (actuel département du Nord) a été tué à l'âge de 26 ou 27 ans, Alexandre Jourdain, capitaine au régiment de La Meilleraye. Le 1^{er} juillet 1660 est mort Jean David, *par une chute du hault dune charrette en aidant a charrier du foin le jour de la St Jean Baptiste*, et qui *neanmoins receut les sacrements*. Le 13 juillet 1665 a lieu le mariage d'un domestique du château de Villiers *en presence de mr et de Madame de Villiers et de toute la maisonnée*. Le 26 juillet 1666 se marie la fille du seigneur Louis Jourdain. Le 28 janvier 1670 sont inhumés *dans une même fosse* les corps de Suzanne Caquineau et Pierre Brunet son gendre. On apprend encore lors du décès de paroissiens qu'il existe une confrérie de Notre-Dame des agonisants (1677). La dernière page du registre des années 1648 à 1698 nous apprend qu'en 1707 les piliers et l'arceau [un arc ?] de l'église ont été faits par un charpentier demeurant à Ardin, qu'il en a coûté 300 livres, et que la charpente de l'autel Notre-Dame a coûté 200 livres en 1624...

Les registres nous disent également le lieu d'inhumation des défunts : au cimetière, ou dans l'église, comme la femme du seigneur Louis Jourdain le 30 novembre 1654 *devant le grand autel*, ou le 21 août 1690, le seigneur Bertrand Jourdain *auprès des marches du grand autel*, et le 8 septembre suivant François Baudet sieur de Chesnet sergent royal. Jacques Peret indique que c'est la déclaration royale du 10 mars 1776 qui met fin à cet usage ancestral, sauf pour les curés et les « patrons » des églises, au nom de l'ordre et de l'hygiène.

Mais, bien sûr, ce sont les actes qui concernent la famille de l'ancêtre qui retiennent l'attention. On découvre alors que le couple Louis Marchay et Marguerite Collas a six et peut-être sept enfants, la question se posant de savoir s'il y a un seul Louis ou deux. De plus, si on vérifie bien la mort de Marguerite Collas le 5 août 1669, on découvre aussi plus loin que Louis Marchay s'est remarié le 26 avril 1677 avec Jeanne Morin, et que de cette union sont nés huit ou neuf enfants (même problème d'homonymie) !

Les actes notariés

Certains de ces nouveaux renseignements sont vérifiés dans les actes notariés consultés aux Archives départementales à Niort. Ces actes sont la deuxième source importante pour pouvoir suivre la trace de nos ancêtres, lorsqu'ils sont conservés, bien sûr. Pour Villiers-en-Plaine, la chance nous sourit, comme on a déjà pu le voir dans les débuts de certains actes cités plus haut. J'ai consulté les liasses de divers notaires, de 1605 à 1736 ;

malheureusement, il n'y en a pas du notaire Louis Marchay ! La lecture n'en est vraiment pas toujours facile. En s'aidant des registres paroissiaux, en particulier pour les contrats de mariage, en s'aidant des signatures, en « s'habituant » à l'écriture de chaque notaire, en reconnaissant d'un acte à l'autre les formules habituelles des catégories d'actes, on arrive à en déchiffrer une bonne partie.

S'agissant de formules propres à certains actes, on retiendra celles des contrats de mariage : après les noms des futurs époux et de leurs parents, il est écrit (avec quelques variantes) :

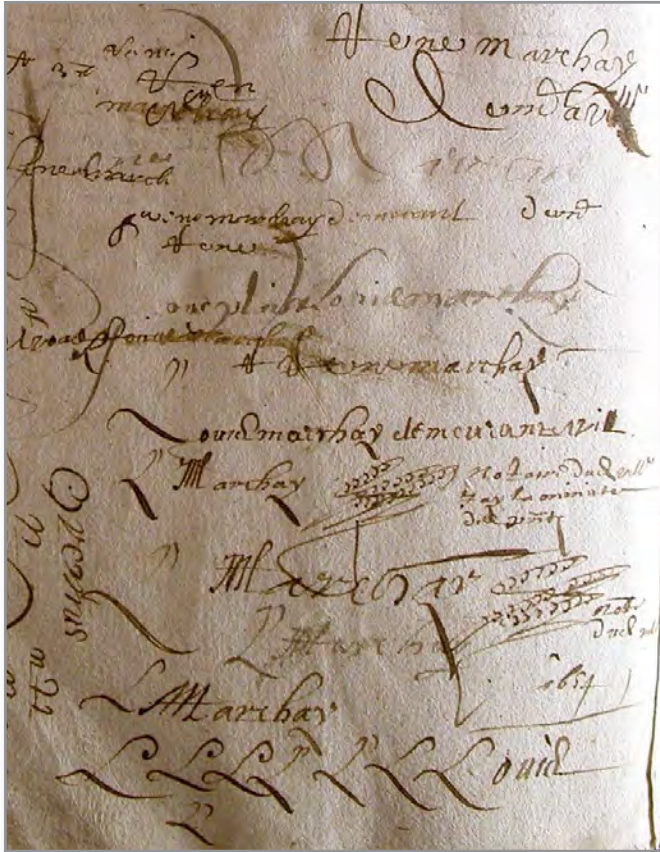
Entre les quelles parties a este fait l'accord et Conjonction de mariage quy au plaisir Sera Sellebre en face de Sainte esglise ainsy que Sensuit Scavoir est que les dict [suivent les noms des futurs] se Sont réciproquement promis et promettent se prendre a mary et femme pour toutefoys et quante que lun deux le Requera à l'autre ou que par leurs plus proche parants et amis en seront Sommes et requis [...] les solemnitte de Notre Mere Ste eglise gardée et observée Et en fabveur et Comtemptation duquel present futur Mariage quy autrement ne se fut fait ni accomply.

Une autre formule revient dans quelques actes consultés ; il est précisé à la fin : *faict et passé audit Villiers sur le tablier de moy Texier* (le nom du notaire). Je n'ai pas trouvé d'explication à l'usage de ce mot de tablier...

Les contrats de mariage sont une source incomparable pour compléter les filiations et parentés. Au contrat du 16 août 1674 entre Isaac Pascault et Madeleine Marchay, fille de Louis et Marguerite Collas, il n'y a pas moins de 23 noms cités à la fin de l'acte, frères, oncles, tantes, cousins germains et issus de germains !

Communauté de biens

Restons dans les contrats de mariage pour évoquer une coutume particulière, que je n'avais encore jamais observée ailleurs. Il est parfois précisé dans le contrat que les futurs époux se mettent en communauté de biens avec les parents de l'un ou de l'autre ; le nombre de parts de chacun est précisé ; cette communauté s'applique sur les biens meubles et *acquets* (achats) que les parties apportent ou acquerront le temps de cette communauté ; l'acte précise parfois ce que chacun (les parents en particulier) pourra prendre en cas de dissolution : un lit garni, deux *linceuls* (draps), une *couverte*, un coffre fermant à clé... Il s'agit en somme, a-t-on écrit, d'une *forme de cohabitation de plusieurs frères et sœurs, parfois mariés, et aussi d'oncles et de cousins* (...), qui avait une utilité surtout économique, se doublant habituellement, paraît-il, d'une répartition des tâches de l'exploitation, et évitant surtout l'abandon de la métairie exploitée à chaque changement de génération (Benoist). Jacques Péret précise que ces familles communautaires sont présentes particulièrement dans certaines parties du Poitou, qu'elles concernent essentiellement les laboureurs, et qu'elles *visent à rassembler des bras, des moyens pour exploiter les grandes métairies*. Dans l'un des contrats vus, les parents du marié consentent *que se quy luy est dheu de ses services quil a gaigne par quelque personne que se soit luy demeure*.



Signatures MARCHAY notaire GAUTRON 3E 2460, détail.
Document fourni par l'auteur.

Les contrats détaillent ensuite ce que les parents des futurs offrent à ces derniers à cette occasion : une somme d'argent, payable généralement à la Saint-Michel suivante (29 septembre), et des objets comme des *linceuls* ou draps de lit, parfois neufs, parfois demi-usés, dont on indique la longueur (*quatre aulnes et demye*), des *escuelles* d'étain, certaines à *oreille*, certaines précisées *plates*, une assiette, des nappes, parfois un *chaslic* (lit) à quenouille (colonnes), un *marchepied*², un chaudron, un seau, un poêlon à queue... Mais aussi des boisseaux de blé, partie en froment, partie en baillarge, mesure de Niort ou de Coullonge (Coulonges-sur-l'Autize, à 9 km de Villiers), des *ouailles* (brebis)... Ces « cadeaux » sont, eux, mis à la disposition des époux dès la bénédiction nuptiale...

Fermes

D'autres actes lus concernent des achats ou des ventes de terres. Le 4 avril 1662, Toussaint Pineau, marchand, cède à Louis Marchay, notaire des châtellenies de Villiers, la moitié de 10 *seiglons* (ou seillon, mesure agraire) de terre sis en la Verbousze. Le 5 novembre 1662, le même Marchay achète de Louis Bichaud et Marie Jard son épouse *la tierce partie de douze boisselées de terre ou environ*. Le 4 octobre 1667, c'est de René Gaborit et Catherine Bounin son épouse que Marchay

acquiert trois boisselées de terre *assise et proche le moulin a vant dudit Villiers*; ces trois terres représentent la tierce partie en une moitié et la sixième partie en l'autre moitié d'héritages de feu Mathurin Bounin. On voit ici le morcellement qu'entraînent les partages lors des successions.

Les actes précisent que ces lots achetés sont redevables des cens et *devoirs dheus chascun en droict* au seigneur, et des dîmes au prieur. Ainsi les terres de 1667 sont chargées d'une *gelline* (poule) de cens à la Noël de chaque année.

Les terres sont décrites par leurs tenants et aboutissants, le plus souvent les propriétaires voisins, parfois *parsonniers*³, et le lieudit où elles se trouvent (La Verbousze, La Marzelle, La Borderye, Champbertrand...). Cependant, nous n'avons pas de carte détaillée qui nous permette de les situer précisément.

Autres fonds

Les Archives départementales conservent également des fonds de familles. On trouve à Niort celui des La Forterie, qui comporte de nombreux documents anciens et d'autres plus modernes. De plus amples recherches permettront de connaître encore plus précisément la vie de la seigneurie.

Enfin, on ne peut que regretter de ne pas avoir d'actes établis par les deux Louis Marchay, père et fils, notaires de la commune. Les dernières pages d'un registre du notaire Gautron sont couvertes de diverses signatures Marchay : s'agit-il d'exercices d'écriture ?

Communes voisines

Béceleuf

La commune voisine de Villiers-en-Plaine est, écrit-on, partagée en deux entre la Plaine et la Gâtine. En sont partis pour la Nouvelle-France, trois habitants. François Baribaud (Baribeau) est baptisé le 18 janvier 1635; il est le fils de François et Marthe Mercier; il arrive dans la colonie en 1670; il avait épousé en France Perrine Moreau avec qui il a six enfants; tous se marient dans la colonie. François Baribaud décède à Batiscan le 22 octobre 1721. Comme les actes du Québec ne donnent ni le prénom de son père ni le nom de sa mère, le PRDH considère que cette identification est sujette à caution. J'ai remarqué que le cimetière de Villiers-en-Plaine compte encore des tombes Baribeau.

Jacques Bigot dit La Giroflée est baptisé le 27 février 1665; il est le fils de François Bigot et Marie Pérot; il est mentionné au pays pour la première fois en 1698, comme soldat des troupes de la Marine, compagnie de La Groix; il épouse, à Québec le 25 septembre 1703, Madeleine Dupont. Le couple n'a pas d'enfant. Jacques Bigot décède à Boucherville le 27 janvier 1749.

Enfin Pierre Ménard dit La Chavanne est baptisé le 22 mars 1703; il est le fils de Pierre Ménard et Françoise Pié. Il est cité une première fois dans les actes au Québec en 1733; il épouse, le 10 janvier 1735 à Berthier-sur-Mer, Marie-Jeanne Blais; il se remarie en 1752 à Berthier-sur-Mer avec Marie-Jeanne Chartre (Chartrain). Trois enfants sont nés de la première union.

2. Selon Lachiver, un coffre bas qui autrefois flanquait les lits à l'angle et permettait d'y monter, et dans lequel on renfermait les habits.

3. Associés dans l'exploitation d'une ferme.



Église de Béceleuf.
Photo fournie par l'auteur.

L'église de Béceleuf est dédiée à saint Maurice.

Dans les livres consultés pour cet article, j'ai trouvé deux fois la mention de la Nouvelle-France. Jacques Péret indique que la production textile de la région était exportée en partie vers les colonies, et donc vers celle de l'Amérique septentrionale, et que la perte de la colonie en 1763 marqua la fermeture de ce débouché.

Quant à André Benoist, il parle des peaux du Canada : *les chamoiseries, écrit-il, emploieront surtout la peau de mouton après la perte du Canada en 1763, puis celle de la Louisiane en 1803, pour remplacer les peaux d'élan, de caribous, d'originaux et de chevreuils, qui constituaient auparavant, par pleins bateaux, l'essentiel des approvisionnements niortais.*

Champdeniers

À Champdeniers, commune distante de 13 km de Villiers-en-Plaine, j'ai vu en 2010 les fouilles archéologiques des anciennes tanneries.

De cette commune est originaire Mathurin Moreau, baptisé le 9 avril 1641, fils de Louis Moreau et Jeanne Douineau (le relevé du contrat de mariage dans le *PRDH* la nomme Laurence). Il arrive dans la colonie en 1664, épouse à Sillery en 1667 Marie Girard et décède à Sainte-Foy le 1er août 1712. Par l'un de ses fils, ce migrant se trouve aussi dans mon arbre généalogique.

Mais on sait que les migrants originaires du Poitou sont très nombreux.

Champdeniers, le chantier de fouilles.
Photo fournie par l'auteur.



SOURCES :

- Archives départementales des Deux-Sèvres. Notaires de Villiers-en-Plaine : 3 E 214 (Jousseume), 3 E 2452–2455 (Jean-Baptiste Birault), 3 E 2456 (Mathurin Texier), 3 E 2457–2459 (Louis Texier), 3 E 2460 (André Gautron).
- BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI^e–XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., 1996, 1384 p., coll. Quadriga.
- BENOIST, André. *Paysans du Sud-Deux-Sèvres. XVII^e-XVIII^e siècle, la terre, les traditions, les hommes*, La Crèche, Geste éditions, 2005, 357 p.
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, Le Puy-Sainte-Réparate, vol. II, Poitou-Charentes, 2011, 318 p.
- Fichier *FrancoGène*, www.francogene.com/.
- Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, 2^e éd., Paris, Fayard, 2006, 1438 p., coll. Les indispensables de l'histoire.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*. 4 vol., Québec, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Mitan, 1998–2001.
- PERET, Jacques. *Les paysans de Gâtine au XVIII^e siècle*, La Crèche, Geste éditions, 1998, 285 p.
- PORCHET, Guillaume. *Des Jourdain aux La Forterie. Le château de Villiers-en-Plaine*, Coulonges-sur-l'Autize, 2015, 23 p.
- POIGNAT, Maurice. *Histoire des communes des Deux-Sèvres. Le pays niortais*, Éditions Projet, ©1982, 1987, 299 p.
- *PRDH (Programme de recherche en démographie historique)*, Université de Montréal (par Internet) : www.genealogie.umontreal.ca/fr/.

Mes remerciements à M^{me} Morisson, de Niort, qui m'a fait part de ses recherches.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : belleau.romain@gmail.com